

Les Représentants de Parents d'Elèves des écoles d'Alfortville et
L'Union Locale pour les Ecoles d'Alfortville
83 rue Edouard Vaillant
94140 Alfortville
contact@ulea.fr
www.ulea.fr

Monsieur le Sénateur-Maire
Monsieur Luc Carvounas
Mairie d'Alfortville
Place François Mitterrand
94140 Alfortville

Alfortville, le 1^{er} février 2016

Objet : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Sénateur-Maire,

Depuis la rencontre constructive du 17 juillet 2015, suivie d'une proposition détaillée le 29 juillet et du courrier du 14 décembre 2015 la complétant, nous nous étonnions du manque de contact ou de réponse et nous réjouissons donc des invitations aux réunions individuelles, école par école, à venir.

Nous profiterons de cette manifestation de dialogue pour réitérer nos 5 propositions afin d'avancer vers des objectifs de concertation collective.

Nous redisons que **seule une réflexion collective autour du projet éducatif de la ville peut permettre une amélioration des temps éducatifs, en créant les bases d'une adhésion nécessaire de tous les partenaires.** Il y va de la cohérence de la mise en place de la Refondation de l'École, qui doit permettre le mieux-apprendre et le mieux-être des enfants d'Alfortville.

Les remontées sur la mise en place de la réforme des rythmes (avec les NAP) montrent l'insatisfaction de la communauté éducative. Seule la réflexion collective est susceptible d'apporter une amélioration, nous avons quelques pistes pour la mener à bien.

C'est pourquoi nous redisons notre attente de réponse aux **propositions de réflexion collective (comité de suivi redéfini, cohérence pédagogique des temps éducatifs,**

explication du coût global du périscolaire, intervention de Claire Leconte auprès de l'ensemble des partenaires).

A nouveau, nous rappelons que les parents élus et l'Uléa sont dans une dynamique constructive pour les élèves, ainsi que notre enthousiasme à réfléchir et agir collectivement.

Dans l'attente de réponse à ces propositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de notre plus haute considération.

Signé : les Représentants de parents d'élèves des écoles :

- maternelle Pauline Kergomard et élémentaire Lapierre (FCPE Grand Ensemble),
- maternelle et élémentaire Etienne Dolet (AIPEA, contact@aipea.fr, Liste Collectif Dolet, collectifdolet94@gmail.com, Liste Grandir à Dolet, grandir.dolet@gmail.com),
- maternelle Henri Barbusse (Liste indépendante, assocparents.mbarbus@free.fr),
- maternelle et élémentaire Octobre (FCPE, contact.fcpe.octobre@gmail.com),
- maternelle Lacore-Moreau (Liste indépendante, parentslacomoreau@gmail.com),
- maternelle Franceschi (Liste indépendante, parents.franceschi@gmail.com),
- élémentaire Montaigne (Liste indépendante),
- maternelle et élémentaire Victor Hugo (FCPE, maternellevictorhugo94@gmail.com, fcpevictorhugo94@gmail.com, liste indépendante, listeindepemvictorhugo@gmail.com),
- élémentaire Bérégovoy (FCPE, fcpe.beregovoy@gmx.fr)
- et l'Union Locale pour les Écoles d'Alforville (contact@ulea.fr).

PJ : Courrier du 14 décembre 2015

Les Représentants de Parents d'Elèves des écoles d'Alfortville et
L'Union Locale pour les Ecoles d'Alfortville
83 rue Edouard Vaillant 94140 Alfortville
contact@ulea.fr
www.ulea.fr

Alfortville, le 14 décembre 2015

Objet : Mise en place de la réforme des rythmes scolaires

Monsieur le Sénateur-Maire,

Nous vous avons rencontré le 17 juillet dernier pour vous faire part d'un certain nombre de constats et inquiétudes concernant la mise en oeuvre des nouvelles activités périscolaires (NAP) dans les écoles d'Alfortville.

Nous avons, lors de cette rencontre, appelé de nos voeux un pilotage fort de la Mairie et le renforcement de la cohésion partenariale entre tous les acteurs.

Vous aviez indiqué que vous demanderiez à la DASEN de proposer un autre intervenant extérieur en plus de celui invité par l'ULEA que vous avez agréé (Claire Leconte).

Vous aviez également promis de mettre en place une concertation plus effective avec les représentants de parents d'élèves, même si cela signifiait plus de travail et d'investissement pour chacun d'entre nous.

En réponse à votre demande de propositions concrètes de ce 17 juillet 2015, l'Uléa vous a fait parvenir, dès le 29 juillet, le détail de l'intervention de Claire Leconte.

Par ailleurs, début octobre, les associations et listes de parents d'élèves vous ont également adressé des courriers.

Nous nous étonnons de l'absence de retour de la municipalité à ces courriers et propositions.

Nous nous interrogeons également sur **l'absence de comité de suivi de la réforme**, pourtant annoncé pour ce 1^{er} trimestre de l'année scolaire, en dépit des relances des parents.

Dans un courrier général aux parents le 29 octobre 2015, vous faites part d'un certain nombre de décisions positives (dont la gratuité des NAP, la mission de travail confiée au maire adjoint délégué aux NAP...) et réaffirmez votre volonté de «maintenir le dialogue entre les parents et la municipalité».

De leur côté, les Représentants de parents d'élèves, anciennement et nouvellement élus, ainsi que l'Uléa, ont poursuivi leur réflexion et, dans le cadre du dialogue souhaité, font les propositions suivantes :

- **repartir des constats et grilles d'évaluation élaborés par le comité restreint sur le bilan des NAP** (dont l'Uléa faisait partie) pour faire un état des lieux plus de 6 mois après. Qu'est-ce qui a évolué, s'est amélioré ? Cela permettra de requestionner les différents éléments.

A ces fins, constituer un **trinome Référent Education Nationale + Responsable de site + Parent élu qui travaillera sur son école.**

- définir, en accord avec M. Boudin, Maire Adjoint délégué aux NAP, le fonctionnement du comité de suivi, instance d'échanges et de réflexion pour faire évoluer le dispositif. Notamment en **invitant les responsables de secteur, jusqu'ici absents du comité**, qui pourront ainsi travailler en aval avec les responsables de site à partir des orientations dégagées par le travail du comité de suivi.

- établir un **état des lieux de la cohérence pédagogique des différents temps éducatifs**. Cette question concerne aussi l'Education Nationale mais pour la partie concernant la Municipalité, **quel est le cahier des charges des référents Education Nationale (REN)**, comment les nouveaux REN sont-ils accompagnés pour ces tâches?

- réétudier la question du **coût global du périscolaire**, face aux mécontentements de nombreux parents quant à l'augmentation des prix des différents temps périscolaires et de l'annonce municipale de la gratuité des NAP pour une année supplémentaire uniquement (accès au périscolaire remis en cause pour certaines familles).

- **inviter Claire Leconte aux futurs comités de suivi et organiser son intervention** (voir le détail de la proposition de l'Uléa du 30 juillet 2015).

Convaincus de votre détermination à faire de l'éducation une priorité et à maintenir le dialogue avec les parents, nous attendons que ce dossier, qui continue de préoccuper tous les parents, puisse avancer dans le sens de la coéducation.

Dans l'attente de réponses à ces propositions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de notre plus haute considération.

Signé : les Représentants de parents d'élèves des écoles Pauline Kergomard, Louise Michel, et Lapierre (FCPE Grand Ensemble), écoles maternelle et élémentaire Etienne Dolet (AIPEA, Liste Collectif Dolet, Liste Grandir à Dolet), maternelle Henri Barbusse (Liste indépendante, FCPE Barbusse), écoles maternelle et élémentaire Octobre (FCPE), maternelle Lacore-Moreau (Liste indépendante), maternelle Franceschi (Liste indépendante), élémentaire Montaigne (Liste indépendante), maternelle et élémentaire Victor Hugo (FCPE, liste indépendante), école Bérégovoy (FCPE) et l'Union Locale pour les Ecoles d'Alforville.

PJ : Proposition de l'Uléa d'intervention de Claire Leconte du 29 juillet 2015

Proposition Uléa, suite à la réunion du 17 juillet 2015
29 juillet 2015

À : Monsieur le sénateur Maire Cc : arnaud.tricoche@ulea.fr, salima.belferroum@ulea.fr, reginal.princerus@ulea.fr, stephanie.benoit@ulea.fr, "hamida.essaidi@ulea.fr" , "pierre.jop" , florence.restout@ulea.fr, CANFRIN Valérie , isabelle.santiago@mairiealfortville.fr, Fabrice Nicolas , jeanroch sauvé , sonia.skandrani@mairiealfortville.fr, TISSEYRE Roger , nadege.dubourg@mairie-alfortville.fr, vguillemin@ligue94.com, Myriam Merabti , FREDERIC BARRAUD , armelle.namy@ulea.fr, SALMERON Laurence

Monsieur le Sénateur-Maire,

Lors de la réunion du 17 juillet 2015, les représentants de parents d'élèves des 6 groupes scolaires de la ville ont formulé leurs arguments pour refuser la tarification des NAP, au vu d'un bilan inégal mais très insatisfaisant de la mise en place de la réforme dite des rythmes.

L'Union Locale pour les Ecoles d'Alfortville a insisté sur la nécessité de répondre à la perte de cohésion au sein de la communauté éducative, notre association vous revient donc avec les détails de la proposition d'intervention de Claire Leconte.

L'enjeu des temps éducatifs de l'enfant nécessite des réflexions beaucoup plus poussées, sans crispations, avec en préliminaire une définition des valeurs et objectifs communs, élaborée par tous les acteurs, prenant en compte les motivations de chacun et les contraintes du territoire.

Le mieux-être et le mieux-apprendre de tous les enfants est un objectif que nous devons poursuivre et qui peut être atteint avec les contraintes existantes.

Des constats d'échec similaires ont été reconnus par d'autres municipalités, qui ont réagi après 1 ou 2 ans de mise en place de la réforme. Certaines d'entre elles ont demandé le regard de Claire Leconte: Genevilliers, Bègles, Communes du Pays Fléchois, l'IsleAdam....

Ce regard nous intéresse car nous suivons Claire Leconte depuis 2 ans et lui reconnaissons pragmatisme de terrain, capacité à dialoguer avec des acteurs aux problématiques différentes (les parents, les enseignants, les animateurs, les atsem, le personnel technique, les enfants, les élus), connaissances théoriques et expérimentales, motivation à toute épreuve pour la cause des enfants, pratiques de terrain dans des communes socialement défavorisées. Nous ne doutons pas qu'une telle collaboration sera porteuse d'avancées pour la ville.

Les pistes sont nombreuses et complexes mais il faut les débattre et les confronter avec ce regard externe et tous les acteurs en présence, en voilà 2 parmi toutes celles qui peuvent se dessiner:

- transformer les 2 X 1h30 de NAP en un seul après-midi de 2h10 de NAP, chaque acteur peut déjà entrevoir la simplification logistique, de ressources humaines, organisationnelle

et la baisse de coût inhérente, sans compter le gain possible en terme de qualité de vie professionnelle pour les acteurs.

Et si cette mesure baissait le coût d'un tiers et améliorerait le ressenti des acteurs et des enfants? Si ce n'est pas une solution pour Alfortville, il faut s'en convaincre et le faire vite.

- redéfinir le champ et le contenu possible des activités; comment mieux intégrer la dynamique associative et le territoire? Doit-on s'interdire d'intégrer les études dans le temps des NAP pour les enfants les plus grands et réfléchir sur les devoirs? Comment mieux intégrer et valoriser les activités des animateur-enseignants ou les animateurs-intervenants? Quelle formation est possible pour les acteurs?

Évidemment il y a et il y aura toujours des obstacles plus ou moins surmontables. Le premier est que Claire Leconte est perplexe devant le schéma d'Alfortville. Sa collaboration avec les autres villes repose sur une motivation et une demande émanant des élus, ceux-là même qui portent la responsabilité de la mise en oeuvre des NAP et qui ont déjà une connaissance de son travail. Organiser 4 jours de dialogue sans cette dernière condition lui semble manquer de sens. Elle a donc accepté la proposition suivante qui consiste en une réunion de travail avec tous les acteurs référents et responsables lors d'une soirée de 2-3 heures afin de présenter son travail et répondre aux questions. La réunion concernerait les élus et personnel territorial en charge de la jeunesse, un directeur et un enseignant par école, l'inspection académique, les représentations des atsem, animateurs, associations et parents d'élèves, tous ceux impactant et responsables de la mise en place de la réforme à Alfortville (environ 5060 participants).

Ce n'est qu'à l'issue de cette réunion à grande composante informative sur son travail et les modes opératoires qu'il reviendra à Monsieur le Maire de décider de la suite à donner.

L'Uléa est motivée à coorganiser cette réunion, dont les dates possibles sont le 16 septembre 2015, 30 septembre ou 14 octobre, cela afin d'en assurer l'adhésion et la compréhension des enjeux. Précisons que la seule contrepartie financière demandée est le paiement des frais de transport de Mme Leconte depuis Lille.

Nous vous remercions, Monsieur le Maire, pour votre accord de principe lors de la réunion du 17 juillet. L'Uléa saura vite constituer une équipe organisationnelle et mettra toute son énergie à convaincre la communauté éducative dans son ensemble, animateurs, atsem, enseignants, parents, associations, de s'investir dans la réflexion et la dynamique pour une réunion fructueuse et porteuse de cohésion. Nous attendons votre feu vert sur la date et vos directives.

Veillez agréer, Monsieur le SénateurMaire, l'expression de toute notre considération,

Bureau Uléa 20142015

"L'Uléa, la communauté éducative qui échange et s'entraide"